

Défi Île-Bizard 2019

Tournoi de Soccer Soccer Tournament

LES LOIS ET RÈGLEMENTS DE LA F.I.F.A., DE LA F.Q.S.F. ET L'A.S.I.B. SONT APPLIQUÉES ET MODIFIÉES COMME SUIT :
RULES AND REGULATIONS ARE AS PER F.I.F.A. AND F.Q.S.F. AND A.S.I.B. WILL BE MODIFIED AND APPLIED AS PER THE FOLLOWING:

1. COMITÉ DU TOURNOI :

- 1.1. Le comité est responsable de l'organisation générale du tournoi. Toutes les décisions concernant l'interprétation de ses règlements sont finales.

2. CATÉGORIES :

- 2.1. **TOURNOI COMPÉTITIF "div 1 et 2, A » et « AA »**
U-08 nés en 2001 - 5 vs 5
U-09 nés en 2000 - 7 vs 7
U-10 nés en 1999 - 7 vs 7
U-11 nés en 1998 - 9 vs 9
U-12 nés en 1997 - 9 vs 9
U-13 nés en 1996 - 11 vs 11
U-14 nés en 1995 - 11 vs 11

3. NOMBRE DE JOUEURS :

- 3.1. Pour les catégories "soccer à 5", un maximum de 13 joueurs, incluant le gardien, peuvent être inscrits. 13 joueurs habillés et 3 entraîneurs ont le droit d'être sur le banc.
- 3.2. Pour les catégories "soccer à 7", un maximum de 16 joueurs, incluant le gardien, peuvent être inscrits. 13 joueurs habillés et 3 entraîneurs ont le droit d'être sur le banc.
- 3.3. Pour les catégories "soccer à 9", un maximum de 18 joueurs, incluant le gardien, peuvent être inscrits. 15 joueurs habillés et 3 entraîneurs ont le droit d'être sur le banc.
- 3.4. Pour les catégories "soccer à 11", un maximum de 25 joueurs, incluant le gardien, peuvent être inscrits. 18 joueurs habillés et 3 entraîneurs ont le droit d'être sur le banc.
- 3.5. Aucun joueur ne peut être inscrit avec deux équipes différentes.

4. ADMISSIBILITÉ DES ÉQUIPES :

- 4.1. Chaque équipe doit être en règle avec son Association ou Fédération respective. Chaque équipe provenant de l'extérieur de l'A.R.S. Lac St-Louis doit fournir, avant le début du tournoi, un permis de voyage en règle.
- 4.2. Chaque équipe doit déposer, avant le début de sa première partie, une liste finale des joueurs ainsi que 3 feuilles de match de leur saison régulière.
- 4.3. Chaque équipe doit respecter l'intégralité de son équipe originale telle que déterminée par ses 3 feuilles de match de la saison régulière. Un maximum de 5 remplaçants hors de l'équipe sera permis.
Le comité peut accepter que des équipes récréatives soient complétées avec des joueurs d'équipe récréative de même catégorie; mais, les joueurs réguliers de l'équipe doivent avoir priorité.
- 4.4. Pour les catégories compétitives, chaque équipe doit faire partie d'une ligue régionale (classe 2), c'est-à-dire inter-cité.

5. ADMISSIBILITÉ DES JOUEURS :

- 5.1. Chaque joueur doit être en règle avec son

1. TOURNAMENT COMMITTEE :

- 1.1. The committee is responsible for the organization of the tournament. All decisions concerning the interpretation of the rules are final.

2. CATEGORIES :

- 2.1. **COMPETITIVE TOURNAMENT " div 1 & 2, A " & "AA"**
U-08 born in 2001 - 5 vs 5
U-09 born in 2000 - 7 vs 7
U-10 born in 1999 - 7 vs 7
U-11 born in 1998 - 9 vs 9
U-12 born in 1997 - 9 vs 9
U-13 born in 1996 - 11 vs 11
U-14 born in 1995 - 11 vs 11

3. NUMBER OF PLAYERS:

- 3.1. In the "5 a side" categories, a maximum of 13 players, including the goal keeper, may be registered. 13 dressed players and 3 coaches will be allowed on the bench.
- 3.2. In the "7 a side" categories, a maximum of 16 players, including the goal keeper, may be registered. 13 dressed players and 3 coaches will be allowed on the bench.
- 3.3. In the "9 a side" categories, a maximum of 18 players, including the goal keeper, may be registered. 15 dressed players and 3 coaches will be allowed on the bench.
- 3.4. In the "11 a side" categories, a maximum of 25 players, including the goal keeper, may be registered. 18 dressed players and 3 coaches will be allowed on the bench.
- 3.5. No player may be registered for more than one team of the tournament.

4. ELIGIBILITY OF TEAMS :

- 4.1. All teams must be registered with their respective Association or Federation Teams from outside the Lac St-Louis Regional Soccer Association must provide, before the tournament, a travel permit from their Association.
- 4.2. Before the first game, each team must provide a final roster of the team along with 3 game sheets from their regular season.
- 4.3. Each team must respect the integrity of the original team as determined by the names on the 3 game sheets from their regular season. A maximum of 5 replacement players from another team will be accepted.
The organizing committee may allow recreational team to complete the team with players from other recreational teams of their category; however, the regular team players must have priority.
- 4.4. For the competitive category, each team must be registered in a regional competitive league ("A" or "AA" class 2) i.e. intercity.

5. ELIGIBILITY OF PLAYERS :

Association Régionale et Fédération et doit posséder un passeport valide.

- 5.2. Le comité se réserve le droit de vérifier le passeport d'un joueur en tout temps.

6. ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEURS :

- 6.1. Un maximum de 3 entraîneurs est accepté sur le banc et ils doivent TOUS posséder un passeport valide émis par leur Association Régionale.

7. SUBSTITUTIONS :

- 7.1. Toute substitution doit être accordée par l'arbitre

Se font uniquement :

- lors d'un coup de pied de but;
- lors d'un but marqué;
- lorsqu'un joueur est blessé, mais limité à ce joueur;
- à la mi-temps;
- aux rentrées en touche, la substitution peut être faite par l'équipe en possession du ballon et seulement si cette équipe effectue des substitutions, l'équipe adverse peut faire de même.

- 7.2. Le nombre de remplacement est illimité

- 7.3. Toutes les substitutions doivent être faites par le centre du terrain.

8. OFFICIELS :

- 8.1. Le Comité, avec l'aide de l'arbitre en chef, désigne un arbitre.
- 8.2. L'arbitre prend des décisions au mieux de ses capacités, conformément aux Lois du Jeu et dans l'esprit du jeu. Les décisions arbitrales reposent sur l'opinion de l'arbitre qui décide de prendre les mesures appropriées dans le cadre des Lois du Jeu.
- 8.3. Son autorité commence dès qu'il pénètre sur le terrain. Toute décision de sa part est sans appel.
- 8.4. L'arbitre sanctionne la faute la plus grave – en termes de sanction, reprise du jeu, gravité physique et impact tactique – quand plusieurs fautes se produisent en même temps.
- 8.5. L'arbitre doit faire un rapport détaillé sur tout incident survenu durant le déroulement d'une partie. Un rapport d'incident est envoyé à l'Association / Fédération de l'équipe fautive.
- 8.6. **Période de refroidissement** : L'arbitre peut, sans préavis, retirer un joueur du terrain pour une période de cinq (5) minutes si, à sa discrétion, la conduite ou le style de jeu du joueur le nécessite.

9. EXPULSIONS :

- 9.1. Un joueur et/ou entraîneur expulsé lors d'une partie par l'arbitre, sera expulsé pour le reste du tournoi.
- 9.2. Le joueur ayant accumulé deux (2) **cartons jaunes** durant la compétition est automatiquement suspendu pour son prochain match.
- 9.3. Le joueur ayant accumulé trois (3) **cartons jaunes** dans le tournoi est automatiquement expulsé du tournoi et son cas est transmis à son Association/Fédération.

10. DURÉE DES PARTIES :

- 10.1. Deux (2) demies de 20 minutes et une mi-temps de 5 minutes pour les catégories U-8
- 10.2. Deux (2) demies de 25 minutes et une mi-temps de 5 minutes pour les catégories U-9 à U-12.
- 10.3. Deux (2) demies de 30 minutes et une mi-temps de 5 minutes pour les catégories U-13 à U-14.
- 10.4. Durant les matchs préliminaires, il n'y a aucune prolongation.
- 10.5. Si durant la partie, le pointage accuse une

- 5.1. Each player must be in regulation with his respective Regional Association and Federation and must have a valid passport.

- 5.2. The committee reserves the right to verify a player's passport at any time during the tournament.

6. ELIGIBILITY OF COACHES :

- 6.1. A maximum of 3 coaches are allowed on the bench and ALL of them must possess a valid coaching passport delivered by their Regional Association.

7. SUBSTITUTIONS :

- 7.1. all substitutions must be granted by the referee

Can be done only:

- on a goal kick;
- after a goal;
- as a result of injury to a player but limited to that injured player;
- at half time;
- during a throw in, the team in possession of the ball may do substitution, the opposing team can proceed as long as the team in possession proceeds with changes.

- 7.2. The number of substitution is unlimited.

- 7.3. All substitutions must be done at the middle of the field.

8. OFFICIALS :

- 8.1. The Committee with assistance from the head referee will appoint one referee.
- 8.2. Decisions will be made to the best of the referee's ability according to the Laws of the Game and the 'spirit of the game' and will be based on the opinion of the referee who has the discretion to take appropriate action within the framework of the Laws of the Game.
- 8.3. His jurisdiction begins once he/she steps on the soccer field. All of his /her decisions are final.
- 8.4. The referee punishes the more serious offence, in terms of sanction, restart, physical severity and tactical impact, when more than one offence occurs t the same time.
- 8.5. The referee is responsible for filling out a detailed report of all incidents in a game. This report will be sent to the faulted team's Association/Federation.
- 8.6. **Cool down period**: Referees may, without prior warning, send a player off the field, for a period of five (5) minutes, if his conduct or type of play makes it necessary.

9. EJECTIONS :

- 9.1. Players and/or coaches who are ejected from a game are automatically suspended for the rest of the tournament.
- 9.2. An accumulation of two (2) **yellow cards** by a player during the tournament will automatically result in a suspension for his/her next game.
- 9.3. An accumulation of three (3) **yellow cards** by a player during the tournament will result in an immediate ejection of the tournament and his/her case will be referred to his/her Association/Federation.

10. GAME DURATION :

- 10.1. Two (2) halves of 20 minutes plus a half-time of 5 minutes for the U-8
- 10.2. Two (2) halves of 25 minutes plus a half-time of 5 minutes for the U-9 to U-12 category.
- 10.3. Two (2) halves of 30 minutes plus a half-time of 5 minutes for the U-13 to U-14 category.
- 10.4. There is no overtime in round robin games.
- 10.5. **If, during a game, there is a six (6) goals**

différence de six (6) buts entre les deux équipes; la partie est automatiquement terminée.

11. JOUEURS SUR LE TERRAIN, GARDIEN INCLUS :

- 11.1. Soccer à 5: un minimum de 5 joueurs
- 11.2. Soccer à 7: un minimum de 5 joueurs.
- 11.3. Soccer à 9: un minimum de 7 joueurs.
- 11.4. Soccer à 11: un minimum de 8 joueurs.

12. UNIFORMES :

- 12.1. Le port des protège-tibias est obligatoire.
- 12.2. Le gardien de but doit porter un chandail le distinguant facilement des autres joueurs.
- 12.3. Si l'arbitre juge que les deux équipes portent des chandails similaires et que cela peut nuire au déroulement du match, **l'équipe visiteuse doit changer de chandails.**
- 12.4. **Le port des couvre-chefs approuvés par l'IFAB est accepté pour tous les joueurs.**
- 12.5. Le port de lunettes de prescription n'est pas permis. Les lunettes de sport approuvées ou lunettes protectrices sont obligatoires à tous les joueurs.
- 12.6. Le tape sur les chandails est permis.

13. BALLONS :

- 13.1. L'équipe qui reçoit doit fournir les ballons de matchs.
- 13.2. U-8 à U-13 ballons # 4
- 13.3. U-14 ballons # 5

14. FORFAITS ET RETARDS :

- 14.1. Les parties débutent aux heures prescrites. Aucun retard n'est toléré.
- 14.2. Une équipe qui ne se présente à temps pour une partie est déclarée perdante par **forfait** et son bon de bonne conduite sera retenu.

15. PROTÊTS :

- 15.1. Aucun protêt ne sera accepté.

16. RONDE DE QUALIFICATION :

- 16.1. **Victoire : 3 points**
Nulle : 1 point
Défaite : 0 point
Forfait : -1 point (avec 3 buts et 3 points pour l'équipe gagnante).
- 16.2. **En cas d'égalité**
 - a) Gagnant de la partie jouée entre les deux équipes (si double égalité seulement)
 - b) Le plus de buts pour.
 - c) Le moins de buts contre.
 - d) Le plus haut différentiel entre les buts pour et contre.
 - e) Le moins de cartons rouges.
 - f) Le moins de cartons jaunes.
 - g) Si l'égalité persiste, il y aura des tirs au but du point de réparation (cinq (5) de chaque côté), effectués juste avant la partie de la finale. Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match pour la finale devront être présents pour les tirs au but selon les règlements de l'IFAB.

17. RONDE ÉLIMINATOIRE :

- 17.1. En cas d'égalité durant la ronde éliminatoire les deux équipes iront directement en tir de barrage il y aura cinq (5) tirs de pénalité selon les règles de l'IFAB. Les tirs sont effectués par les joueurs étant sur le terrain à la fin des supplémentaires.
- 17.2. Le tir de pénalité se termine lorsque le ballon n'est plus en mouvement, sort du jeu ou si l'arbitre signale une faute.

difference between two teams, **the game will be terminated.**

11. PLAYERS ON THE FIELD, INCLUDING KEEPER :

- 11.1. 5 aside: a minimum of 5 players.
- 11.2. 7 aside: a minimum of 5 players.
- 11.3. 9 aside: a minimum of 7 players.
- 11.4. 11 aside: a minimum of 8 players.

12. UNIFORMS :

- 12.1. Shin protectors are mandatory.
- 12.2. The goal keeper must be dressed in a different uniform than the rest of his team.
- 12.3. If in the referee opinion, the two teams' jerseys are similar and could interfere with the playing of the game, **the visitor team will have to change jerseys.**
- 12.4. **Players can wear a head cover approved by IFAB.**
- 12.5. Glasses are not allowed. Sport glasses or protective glasses are mandatory for every player.
- 12.6. Tape is allowed on shirt.

13. GAME BALLS :

- 13.1. The receiving team will provide the game ball.
- 13.2. U-8 to U13, balls # 4 ball
- 13.3. U-14 #5 ball

14. DELAYS AND DEFAULTS :

- 14.1. All games must begin at the scheduled time. There will be no delays.
- 14.2. A team not present on time for its game will **forfeit** the game and the retention of his good conduct bond will be executed

15. PROTESTS :

- 15.1. No protests will be allowed.

16. ROUND ROBIN QUALIFICATION :

- 16.1. **Win: 3 points**
Tie: 1 point
Loss: 0 point
Forfeit: -1 point (with 3 goals and 3 points to the winning team).
- 16.2. **In case of a tie**
 - a) Winner of the game played between two teams. (if double equal only)
 - b) Most goals for.
 - c) Least goals against.
 - d) The highest differential between goals for and against
 - e) Less red cards.
 - f) Less yellow cards.
 - g) If the tie persists, there will be kicks from the penalty mark (five (5) on each side), made just before the part of the final. All players entered on the game sheet for the final part must be present for the kicks according to **IFAB** rules.

17. ELIMINATION ROUNDS:

- 17.1. If there is a tie in the elimination round both teams go directly to 5 penalty shots from each side according to the rules prescribed by IFAB. The penalty shots will be taken by the players who were on the field at the end of the overtime.
- 17.2. The penalty kick is completed when the ball stops moving, goes out of play or the referee stops play for any infringement of the Laws.

18. RÈGLEMENTS SPÉCIAUX :

- 18.1. À la fin d'une partie, l'officiel ou toute autre personne désignée par le Comité, doit apporter le résultat et la feuille de match au Comité.
- 18.2. Dans toutes les catégories, si un joueur manque sa touche, le ballon va automatiquement à l'équipe adverse.
- 18.3. Dans toutes les catégories, le règlement de la passe au gardien est appliqué tel que spécifié dans le livre des lois du jeu de l'IFAB.
- 18.4. Tous les cas non prévus par les règlements régissant le tournoi sont tranchés par le comité organisateur et toute décision est sans appel.
- 18.5. Pour les matchs de soccer à 7 et à 9, les bancs et les tentes ne peuvent être mis au milieu du terrain qui forme le terrain à 11.
- 18.6. Pour les matchs à 9 et 11, le hors-jeu sera appliqué selon les modifications apporté au Loi du Jeu 2016/17 par l'IFAB.

19. RESPONSABILITÉS DES ÉQUIPES :

- 19.1. Chaque équipe inscrite qui ne se présente pas pour la totalité du tournoi verra le montant de son inscription retenue par le Comité. Aucun remboursement ne sera effectué.
- 19.2. Un membre de l'équipe doit se rendre au registraire pour la vérification des passeports et des feuilles de match une heure avant le premier match. Les équipes doivent remettre tous les passeports à l'arbitre avant les matchs. Les passeports seront remis aux équipes une fois le match terminé.
- 19.3. Les équipes doivent être en uniforme et prêtent à jouer **30 minutes avant** le début de chaque partie.

20. SÉCURITÉ / DISCIPLINE :

- 20.1. Le Comité organisateur, l'A.R.S.L.S. et la F.Q.S.F. ne sont pas responsables des accidents impliquant les joueurs et les accompagnateurs, du vol ou de la perte d'objets, du transport d'un blessé par ambulance, ni des coûts hospitaliers.
- 20.2. **Les responsables et/ou entraîneurs d'une équipe sont tenus responsables de la sécurité des arbitres et de tous les actes posés par les joueurs et les parents de ces derniers, tant sur le terrain qu'à l'extérieur de celui-ci.**
- 20.3. Des sanctions seront infligées aux dirigeants, entraîneurs, parents et joueurs dont la conduite a été sujette d'incidents ou troubles avant, pendant ou après la partie.

21. TEMPÉRATURE :

- 21.1. Avant ou pendant une partie, le Comité organisateur ou l'arbitre décidera si la partie peut se jouer suite à un terrain détrempé, à un orage ou à la noirceur.
- 21.2. Le comité organisateur peut décider de changer le lieu, la date et l'heure d'une partie.

BON TOURNOI À TOUS!

18. SPECIAL RULES :

- 18.1. At the end of each game, the referee or a person appointed by the Committee is responsible for bringing the results to the Committee.
- 18.2. Regardless of the category, if a player misses his/her throw-in, the ball is automatically turned over to the opposing team.
- 18.3. Regardless of the category, passes to the goalie are called as per IFAB rules.
- 18.4. All situations which are not specified in the tournament regulations will be dealt with by the Organizing Committee and all decisions are final.
- 18.5. For 7 and 9 aside games, no benches or tents will be allowed in the middle on the 11 aside fields.
- 18.6. For 9 and 11 aside games, the offside rule will be applied according to the changes made by IFAB in the Laws 2016/17.

19. TEAM RESPONSIBILITIES:

- 19.1. Each team registered that doesn't show up for the whole tournament will have its registration fees seized by the Committee. There will be no reimbursement.
- 19.2. Each team must be present 1 hour before their first game for the game sheet and passport verification at Eugène-d'Ostie Park.
- 19.3. The teams must submit their passports to the referee before the games. The passports will be returned at the end of the games.
- 19.4. The teams must be present, dressed and ready to play **30 minutes before** the start of each game at the field.

20. SECURITY / DISCIPLINE :

- 20.1. The Organizing Committee, the A.R.S.L.S. and the F.Q.S.F. are not responsible for any accidents involving players or the people accompanying them, for theft or loss of objects, or transportation of injured person by ambulance and hospital bills.
- 20.2. **The coach and/or the person in charge of a team is responsible for the security of the referee, and the actions of his/her players and their parents while on and off the field.**
- 20.3. Sanctions will be taken against any players, coaches, parents or managers whose conduct is inappropriate before, during or after the games.

21. WEATHER :

- 21.1. The Committee or the referee will decide whether to play a game due to darkness, field conditions or inclement weather.
- 21.2. The Organizing Committee may decide to change the site, the date or the time of a game.

HAVE A GREAT TOURNAMENT!